



Abus/ rétrocessions de loyers pour vices cachés

Par **Euph**, le **18/11/2011** à **13:40**

Bonjour, rnJe m'adresse à vous car je suis en litige avec mon propriétaire concernant la location d'un local commercial. Le courrier qui suit est celui que j'aurais souhaité leur faire parvenir afin qu'il me dédommage au minimum des loyers perçus durant la période litigieuse. Voici mon histoire:rn"Objet : Mise en demeure / Rétrocession de loyer pour vices cachésrnMonsieur,rnJe m'adresse à vous aujourd'hui car étant Pédiacre-Podologue diplômée d'état, je suis en affaire avec votre société depuis un an pour la reprise d'un local professionnel qui allait vous être rendu, peu de temps après. rnPour ce faire, je suis entrée en contact avec vous courant Octobre 2010 par le biais de Madame Mirella ALAMELOU, locataire à cette époque du local. Mme ALAMELOU vous a fait part de son désir de quitter vos locaux en me présentant à vous comme votre locataire potentielle. rnJeune diplômée et souhaitant mettre mes connaissances au service de mes compatriotes, j'ai pour objectif de créer mon propre cabinet. rnAussi, ce courrier a pour objet de clarifier cette situation qui n'a que trop duré et d'obtenir la réparation de mon préjudice moral et financier.rnJe vous prie de prendre acte de la restitution du déroulement des faits.rnPremier rendez-vous avec un représentant de votre société, courant Octobre 2010: Mme PENCHARDrnRavie de cette possibilité immédiate de reprise, Madame PENCHARD nous explique (à ma mère, Mme ALAMELOU et moi) qu'il y a différentes démarches à suivre pour procéder au changement de locataire, dont le fait de traiter directement avec Mme DORZILE (responsable de l'agence Front de Mer), mais que la concrétisation de ce projet dépendrait essentiellement de Mme ALAMELOU et de moi-même.rnElle nous assure alors que tout allait être mis en place le plus rapidement possible afin que je puisse exercer d'ici le début de l'année 2011. rnSoucieuse d'être bien comprise, je précise toutefois à Mme PENCHARD qu'il n'est question pour moi de reprendre qu'une partie du local, soit la partie à l'avant. Jusque là, nous pensions que tout était clair.rnLe 24 Décembre 2010rnJe reçois un courrier émanant de votre société, intitulé « Proposition

».rnSuite à ma demande, la SIKOA HLM me propose le local à l'adresse indiquée au préalable. rnAfin d'établir un accord avec votre société, il m'est recommandé de me rapprocher de Mme DORZILE Gizette au siège de l'agence Front de Mer avant le 27 Décembre 2010. rnrnLe 27 Décembre 2010rnrnCe jour, ma mère et moi nous rendons au rendez-vous avec Mme D